



# Spécialiste en contrôle périodique de portes et portails



## Durée

21.00 Heures  
3 Jours

**Référence**  
STD-PORPO51



## Pré Requis

- Des connaissances de base en mécanique sont souhaitables.
- Etre titulaire du titre d'habilitation électrique de niveau BR



## Public Concerné

Personnel appelé à effectuer le contrôle périodique des portes et portails installés sur les lieux de travail.

## Objectifs :

Pouvoir justifier d'une formation au titre de la reconnaissance de "Personne compétente pour la réalisation de vérifications générales périodiques de portes et portails"

## Contenu

- **Sensibilisation à la sécurité**
  - L'accident du travail
  - Importance et coûts des accidents du travail
  - Les responsabilités
  - Prévention des accidents du travail
- **Organisation de la prévention en France**
  - Le ministère du travail
  - Les textes : loi, décret, arrêté...
  - La CNAM
  - Les organismes de contrôle et de prévention
  - Le rôle du contrôleur
- **Cadre législatif, réglementaire et normatif relatif aux portes et portails**
  - Les vérifications générales périodiques
  - L'arrêté du 21/12/93 relatif aux portes et portails automatiques et semi-automatiques sur les lieux de travail
  - Les normes NF P 25-101 et NF P 25-362
- **Définitions relatives aux portes et portails**
  - Fonctionnement : fermeture manuelle, fermeture motorisée, fermeture semi-automatique, fermeture automatique
  - Baies
  - Fermeture
  - Tablier
  - Vantail
  - Panneaux
  - Lames de tablier
  - Coulisse
  - Rail
  - Mécanismes
  - Les différents types de fermeture
- **Technologie des portes et portails**
  - Principe
  - Equilibrage par contrepoids
  - Equilibrage par ressorts
- **Définitions relatives aux zones engendrées par le mouvement du tablier**
  - Volume de débattement
  - Aire de débattement
  - Aire dangereuse de mouvement
  - Zone de fin de fermeture
  - Zone de fin d'ouverture
  - Zone d'écrasement
  - Aire d'écrasement
  - Zone de cisaillement
  - Zone de coincement
- **Les dispositifs de sécurité**



Flashez ce QRCode  
pour accéder à notre  
site internet



- La sécurité positive
- Dispositifs de détection de présence
- Dispositifs de détection de contact
- Parachute
- **La vérification générale périodique**
- Examen de l'état de conservation
- Essais de fonctionnement
- Différents points de contrôle
- Critères de réforme d'éléments
- Le rapport de contrôle
- La sécurité du vérificateur
- **Mise en application :**
- Réalisation d'à minima un contrôle périodique sur un équipement client

## Qualification Intervenant (e)(s)

Spécialiste en prévention réalisant des missions d'inspection, d'audit, d'assistance et / ou de conseil dans le domaine concerné



### Moyens pédagogiques

Supports numériques  
Mise en application sur à minima un équipements (porte automatique, porte sectionnelle, portail, ...)



### Modalités d'évaluation

Evaluation par le formateur concernant l'atteinte des différents objectifs visés